

Objet : Informations concernant les changements liés à la pratique de la Course d'Orientation en EPS. Créneau du matin.

Madame, monsieur,

Votre enfant , élève de, va pratiquer la Course d'Orientation dans le cadre de ses cours d'EPS.



Les lieux et horaires de rendez-vous habituels d'EPS sont modifiés.

Les élèves ont rendez-vous à **8h20** devant la Piscine de Saint Germain-en-Laye lors du 1^{er} cours puis dans la forêt, à proximité du parcours-santé. Ils s'y rendent par leurs propres moyens.

Chaque élève doit venir en tenue adaptée à la pratique de la Course d'Orientation directement sur le lieu du cours : chaussures de course, pantalon de sport (**pantalon long obligatoire**), vêtement de pluie en cas de météo défavorable, bouteille d'eau, UNE MONTRE pour respecter les horaires et les affaires de classe pour les cours suivants.

Le matériel nécessaire à la pratique (boussole, carte) est fourni par le lycée.



Chaque élève doit respecter les consignes de sécurité données par le professeur et notamment « le temps Scratch » (9h50). Il est **interdit** d'utiliser le bord de la route du Mesnil le roi et de **se séparer de son groupe** (groupe de 2 durant le cycle).

Vers 10h00, le retour au lycée se fait par le plus court chemin avec les élèves de la classe. Un nouvel appel (10h15) sera fait au lycée (vie scolaire) par le professeur afin de vérifier le retour effectif des élèves.

Le cours se terminera comme l'indique l'emploi du temps à 10h20.

A rendre signé pour le premier cours.

Signature de l'élève

Signature des parents

Le professeur d'EPS